

## Bilan de notre action syndicale :

### Des avancées obtenues, Les chantiers continuent !



- 1. Travail de terrain systématique pour la CFDT :** La Direction contrainte à la plus grande transparence pour le transfert DPS/JC2/DDA à Vélizy.
- 2. Période 2012-2014 :** Un suivi inflexible des accords signés (Accord d'astreinte, Accord d'Intéressement,...). De nouveaux accords concertés comme le télétravail et d'autres obtenus à l'arrachée (salaire 2014, travail de nuit,...).
- 3. Contexte 2015/2016 difficile :** Dans la période actuelle le MEDEF prend le XIXème siècle pour modèle...

Pour la CFDT le dialogue social n'est pas un problème, c'est la solution.

#### 1) Un travail de terrain pour avancer : représenter et défendre les salariés

La CFDT de Gennevilliers s'appuie sur son réseau de syndiqués et d'élus présents dans chacun des bâtiments, mais elle utilise aussi le dialogue direct avec les salariés. Représenter les salariés c'est les écouter et être porteur de leurs messages, mais c'est aussi les accompagner pour que soit entendu un autre discours que celui de certains dirigeants qui cachent souvent la copie !

##### • **Le combat pied à pied sur le transfert de DPS à Vélizy et la réorganisation de PRS.**

Ainsi pour le transfert de PRS/DPS à Vélizy, par trois fois, la CFDT a utilisé le droit d'information syndicale pour réunir les salariés du secteur concerné. Cette approche plus micro économique nous a permis de mieux cerner les problèmes et ainsi de mieux argumenter face à la Direction. Aujourd'hui, il reste des incertitudes quant au démarrage de nouvelles affaires dans ces activités et, par rapport aux délais annoncés, les dates du transfert glissent inexorablement rendant l'avenir incertain.

Comme si cela ne suffisait pas, la Direction rajoute une couche : encore une réorganisation du domaine PRS (France), déjà réorganisé il y a 18 mois ! La CFDT souhaite que les Directions de TCS et de PRS justifient, après seulement 18 mois d'existence, la pertinence de l'extension de cette Direction du Développement des Applications et Produits (ex-DDA + experts techniques Produits) à de nouveaux secteurs par des résultats non contestables dans l'amélioration de nos offres, par des succès commerciaux et par la rentabilité des applications et produits sortie par cette nouvelle Direction. Assez d'instabilité, du concret !

#### 2) La force de votre syndicat CFDT réside dans sa représentativité

Notre représentativité permet de bloquer les projets de régression et de rendre majoritaires et applicables les accords qui font avancer à la fois les conditions de travail et de rémunération des salariés, tout en améliorant le fonctionnement de l'entreprise. Quelques exemples de la mandature 2012-2014 :

##### • **L'accord sur l'Astreinte (Accord AC2S) a porté ses fruits mais doit être enrichi.**

Issu d'un travail collectif CFDT avec les salariés concernés, l'Avenant 2 à l'accord relatif à l'harmonisation des dispositions relatives à l'astreinte (accord dit AC2S) a été signé fin octobre 2012 et réellement déployé pendant cette mandature. Nettement plus avantageux pour les salariés que le précédent accord, des Directions opérationnelles, avec le soutien tacite de leur DRH, en font la référence maximale en matière de compensation financière.

Attention ! La CFDT considère que l'accord AC2S répond bien aux situations normales d'astreinte ou de travail épisodique le samedi (ou les jours de fermeture), mais en aucun cas il ne doit couvrir des situations exceptionnelles telles que le travail de nuit ou les « coups de bourre » engendrant systématisation du travail le samedi.

Nous avons eu gain de cause pour le travail de nuit à BALARD et les tests nocturnes HF/XL mais nous restons en désaccord avec le traitement en cours des salariés de FLEXNET. La Direction de TCS s'est engagée à ouvrir une négociation pour compléter l'accord AC2S, la CFDT en fera un enjeu pour la prochaine mandature.

Nous saurons prouver que la compétitivité de THALES passe par le progrès social et non l'inverse !

- **2014, dernière année de l'accord d'intéressement et négociation d'un nouvel accord en 2015.**

La prime d'Intéressement 2013 versée en juin 2014 a compensé la baisse de la participation, pour la satisfaction de tous. Cette prime reste cependant trop modeste par rapport aux dividendes versés à l'actionnaire.

Saviez-vous que sans accord majoritaire, il n'y aurait pas de prime d'Intéressement du tout à TCS ?

Certains syndicats sont contre l'Intéressement en lui-même et d'autre n'apprécie pas que la CFDT négocie, avec succès, une répartition plus égalitaire de cette prime entre tous les salariés. Ainsi, un cadre de Direction ne recevra pas une prime d'intéressement 10 fois supérieure mais seulement 1,9 supérieure à celle d'une assistante. En clair, nous avons amélioré le montant de la prime de la majorité des salariés. Qui oserait demander devant une assemblée de salariés de voter pour une prime complètement hiérarchisée sur les salaires ?

- **Accord Cadre sur le Télétravail, un essai à transformer !**

Cet Accord a été signé en mai 2013 pour une durée de 2 ans. Depuis, 4,6% du personnel de Gennevilliers ont opté pour le télétravail. Notamment, certains de nos élus et syndiqués se déclarent satisfaits et souhaiteraient des évolutions. La possibilité de passer à 2 jours de télétravail n'est pas tabou. Est-ce possible pour le plus grand nombre ? Qu'en pensez-vous ?

A la date d'expiration de l'accord Cadre, la CFDT négociera pour sa reconduction et son amélioration. Contactez-nous !

- **Les NAO (Négociations Obligatoires Annuelles) sur les salaires...**

Mobilisation congelée en 2013 (dans tous les sens du terme...) et mobilisation plus suivie en 2014 avec la première manifestation sur le site. Pas d'accord salarial en 2013 et un accord arraché « in fine » en 2014 !

Cette année, nous avons intégré la réflexion des syndicats CFDT de notre secteur économique dont les augmentations ne dépassaient pas les 2%. Nous nous sommes alors battus pour atteindre les 3% et un talon non inférieur à 2013 pour les mensuels. Ensuite, la signature a été soumise aux votes de nos adhérents. C'est ce qui s'est passé cette année. A la CFDT, c'est ce qu'on appelle « la démocratie syndicale ». Un pilier de notre action ! Rejoignez-nous.

### **3) 2015 s'annonce difficile : risques de déflation de l'économie et de croissance atone.**

Encore une fois, la CFDT fera tout pour briser ce cercle de déclin. Nos salaires et la Recherche et le Développement, créateurs d'emplois et de richesses doivent être la priorité de l'entreprise et pas le dividende de l'actionnaire.

#### **Liste de quelques-uns de vos élus CFDT**

BARBET Patricia	3 304 364	De CURIERES Alix	3 303 619	JAMET Anne	3 302 044	MIDOL MONNET Jean-François	3 132 305
BOUGAULT Dominique	3 132 989	De GOUVELLO Tugdual	3 303 670	LEMENAGER Claude	3 133 087	PICHON Jean-Noël	3 304 258
BOURGON Philippe	3 132 257	GALAN Jérôme	3 132 426	LEMOINE Pascal	3 302 689	POLI Christine	3 132 252
CAUDRON Christian	3 303 292	GAUDRON Alain	3 304 096	LORENTE Véronique	3 132 223	STEHLIN Isabelle	3 303 066
CHASSEUIL Serge	3 133 006	GAUSSUIN Alain	3 304 334	MANZANO Michel	3 304 459	THIBAUT Joel	3 133 589
NOBECOURT Didier	3 132 795	GAMAURY Philippe	3 303 287	SANCHES Philippe	3 133 099	VERGNAUD Bernard	3 132 413